

Manga

Pour Collégiens & Lycéens

Le manga vous passionne ?

Ça tombe bien, c'est aussi le cas de **Steven** qui se propose de vous aider à dessiner le vôtre.

Venez expérimenter ou affiner vos connaissances des différentes étapes nécessaires à la création de votre manga.

Il est fortement conseillé de débrider votre imagination.

Steven LEJEUNE est un illustrateur de BD professionnel.

Formé à l'atelier Gottferdom, il a travaillé avec JD Morvan, Arleston, Arnaud Le Gouëfflec, JC Gaudin, Nicolas Vannier ou encore Philippe Richelle.

Aujourd'hui, il est édité chez Glénat, avec un album à paraître en 2027 : "***La mathématique du joueur***".

Renseignements :

Steven : 06 58 09 48 37
magicmoa@yahoo.fr

L'ART & CREATION

l'**Art & Création** est une association Soustonnaise créée en novembre 2001 par 4 passionnés de peinture.

Elle propose des Ateliers :

Aquarelle **Ateliers Créatifs**
Dessin **Manga** **Peinture**

de septembre à juin (*en dehors des vacances scolaires de la zone A).*

Elle organise également des expositions :

L'ARTisoàde, fin novembre, un Salon d'Art & d'Artisanat d'Art.

Le Salon des Arts, au cœur de l'hiver, un Salon organisé en partenariat avec le service culture de la mairie de Soustons.

Le Salon des artistes locaux, au printemps, Salon d'Art.

L'Expo des ateliers, à la fin de la saison, les travaux des élèves et membres des ateliers exposent le travail de l'année.

contact : 06 87 26 57 95
lartetcreation2@gmail.com
l'Art & Création – Pôle Résano – 18, rue de Moscou – 40140 SOUSTONS

Bulletin d'inscription 2026/2027

Manga

le vendredi de 18h30 à 20h30

de septembre à juin

(*hors vacances scolaires zone A)*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

e-mail : .....

Tarif : 200€ par semestre

(matériel fourni)

Adhésion à l'association : 20,00 €

L'Art & Création :
Pôle Résano - 18, rue de Moscou - 40140 SOUSTONS
lartetcreation2@gmail.com - https://
www.facebook.com/lartetcreation.soustons

Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement

Partie à conserver par l'adhérent

Adhésion & Règlement des ateliers :

Pour avoir accès aux ateliers proposés par l'association, l'adhérent(e) s'engage à régler une adhésion de 20€ pour l'année.
Le règlement des ateliers s'effectue auprès de l'intervenante.

Assiduité et respect des horaires :

Pour une organisation optimum de chaque atelier, les adhérents(es) s'engagent à respecter les horaires prévus et à prévenir l'intervenante en cas d'absence.

Local et Matériel mis à disposition :

La Mairie de Soustons met gracieusement une salle à notre disposition, nous remercions chaque participant(e) de respecter ces locaux, le matériel et le mobilier s'y trouvant.
Le nettoyage et le rangement du matériel utilisé pendant l'atelier incombent à chaque occupant(e).

Droit à l'image :

Lors des ateliers, des photos et vidéos peuvent être prises. Sauf opposition de votre part, elles sont susceptibles d'être utilisées à des fins non commerciales,sur nos supports de communication.

Ne pas jeter sur la voie publique

L'adhésion à l'association vaut acceptation du présent règlement.